



Le SNP PT FO

sur tous les fronts

➤ **Rencontre avec le Directeur du SEP-RIEP de Tulle**

Le Secrétaire Général du SNP PT FO et son adjoint se sont rendus à Tulle le 23 février 2017 pour faire part au Directeur du SEP-RIEP de certaines problématiques présentes au sein de ses services :

- Absence d'ouverture de postes du SEP-RIEP en CAP et aux concours ;
- L'obligation qui en découle pour les agents du SEP-RIEP de quitter le SEP-RIEP et de partir parfois loin de leur région lorsqu'ils réussissent un concours ;
- Les niveaux de recrutement inadaptés (Adjoint techniques contractuels recrutés à Bac+2) ;
- La problématique du SEP-RIEP de Casabianda et de la bergerie ;
- Au SEP-RIEP de St Martin de Ré, l'absence d'information des agents sur les modalités de prise en charge partielle par l'administration du passage du pont de l'île de Ré (dite prime pont) ;
- La problématique de parking au SEP de Poissy ;
- L'absence d'ACT pour les agents des ateliers SEP-RIEP (demandes systématiquement rejetées par les chefs d'établissement) ;
- L'absence d'évolution de carrière pour les agents du SEP-RIEP de la filière confection ;
- Le refus par les jurys de concours de la Loi Sauvadet d'intégrer des agents de la filière confection au motif que cette spécialité n'existe pas ;
- L'absence de demande d'ouverture de la spécialité Gestion de Production au concours de Directeur Technique 2017 alors que le besoin est grand ;
- La demande de reconnaissance du travail des encadrants du SEP-RIEP qui exercent des missions de catégorie B et non de catégorie C.

Le directeur du SEP-RIEP a précisé qu'il faisait bien remonter des besoins au niveau de la DAP, mais que ces postes n'étaient pas toujours priorités par la DAP au niveau des CAP et des concours, ce qui l'obligeait à ne recruter que des agents sous contrat.

Pour les autres problématiques, il nous a annoncé qu'elles étaient en étude ou en cours de résolution.

A cette occasion nous avons aussi appris que les noms des agents devant tester les tenues n'avaient toujours pas été transmis au SEP par les services de la DAP.

➤ **Présentation du programme immobilier par le cabinet du Garde des Sceaux**

Deux représentants du bureau national du SNP PT FO ont assisté à cette présentation le 23 février 2017. Les conseillers du Garde des Sceaux ont présenté le résultat des recherches foncières menées par les services du Ministère et l'APIJ.

Au bilan, le Ministère a des pistes de terrains pour la plupart des 33 établissements (32 MA et 1 CD), dont une grande partie présenterait des contraintes techniques qui restent à évaluer.

Pour les Quartiers de Préparation à la Sortie (QPS), les recherches ne sont fructueuses qu'à 50%.

Le programme immobilier en est donc uniquement à son démarrage et le type de montage administratif n'est pas encore connu.

Cependant, contrairement aux annonces faites initialement, le PPP n'est plus exclu des hypothèses de montage administratif.

Autre annonce, celle-ci éminemment politique : la construction des établissements ne sera pas accompagnée de fermetures et les établissements existant entreront dans le « cycle de vie naturel » des établissements pénitentiaires, en fonction de leur vétusté.

➤ Réunion de la Commission Restauration du CNAS sur les marchés MGD 2015 et 2017

Un représentant du SNP PT FO a participé à la cette commission pour faire part des problématiques rencontrées par les agents dans les mess des établissements relevant des marchés MGD.

Tout d'abord, le complément de subventionnement sur la formule allégée des marchés MGD 2015, voté et budgétisé lors du CNAS du mois de Juin 2016, n'est toujours pas en place dans de nombreux établissements (ceux dont la restauration du personnel est assurée par le groupe Eurest/R2C).

Et lorsque cette subvention est mise en application, le secrétariat général a fait le choix unilatéral de ne subventionner que les agents dont l'indice est inférieur à l'IM 466, sans informer le CNAS de cette nouvelle prise de position.

Concernant le marché MGD 2017, les clauses du contrat sont quasiment identiques au marché MGD 2015 sur le volet restauration du personnel. Malgré les demandes répétées de Force Ouvrière, il n'y a pas eu de prise en compte des remarques faites par les Organisations Syndicales.

L'Union FO Justice restera vigilante sur les suites de ce dossier.

➤ Réunion préparatoire du CTM sur la réforme du Secrétariat Général

Un représentant du SNP PT FO a fait valoir nos revendications lors de cette réunion le 24 février 2017. La plupart des Organisations syndicales ont décidé de ne pas participer à cette réunion de travail (CGT, UNSA, CFDT et toutes les organisations syndicales de Magistrats).

Nous avons décidé de rester car cette réforme, que le ministère souhaite passer en force avant la fin de mandat, va avoir des impacts sur le fonctionnement des Département des Affaires Immobilières et sur l'intégralité de la fonction informatique de la DAP (Département des Systèmes d'Information des DISP et peut-être CLSI en établissements).

A ce jour, la seule information complémentaire qui nous a été transmise est que le Département Informatique et Télécommunications des PFI reprendrait le soutien aux postes informatiques pénitentiaires de tout le milieu fermé (seulement le parc informatique de l'administration, celui des détenus étant laissé à l'AP).

La mise en place de cette réforme sur les volets immobilier et informatique est prévue au 1^{er} janvier 2018, mais le Secrétaire Général a annoncé qu'il y aura dès 2017 une ou deux inter-région(s) pilote(s) chargée(s) de définir les nouvelles modalités de fonctionnement, et le cas échéant les transferts de personnels nécessaires. Ce travail serait en cours au niveau de la DAP.

Le projet n'étant pas suffisamment abouti, ce sont donc les agents qui serviront de cobaye à l'administration pour tester les nouvelles organisations !!

Nous avons fait part de nos réticences et des inquiétudes des agents qui ont appris qu'ils basculeraient peut-être du jour au lendemain de la DAP vers le secrétariat général et qui s'inquiètent sur la perte de leur poste ainsi que des primes pénitentiaires (qui comptent dans le calcul de la retraite).

Le SNP PT FO a demandé que soient organisées des réunions de travail avec les OS et suivra de très près ce dossier.

*Le 28 février 2017,
Le Secrétaire Général,
Paul BONO*

SYNDICAT NATIONAL PENITENTIAIRE DES PERSONNELS TECHNIQUES - F.O.

Site internet: www.snppt-fo.fr

*FO 1^{er} Syndicat de la Fonction Publique de l'État
et des Personnels Techniques de l'AP*